

**Circulaire 6521****du 07/02/2018****ADDENDUM A LA CIRCULAIRE N° 6509 du 31/01/18**

Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Changements d'affectation dans un autre établissement de la zone ou dans un établissement d'une autre zone

Article 48 du statut du 22 mars 1969 : Fonctions de recrutement

Réseaux et niveaux concernés <input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles <input type="checkbox"/> Libre subventionné <input type="checkbox"/> libre confessionnel <input type="checkbox"/> libre non confessionnel <input type="checkbox"/> Officiel subventionné <input type="checkbox"/> Niveaux : fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé.	Destinataires de la circulaire <ul style="list-style-type: none">- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles.						
Type de circulaire <input checked="" type="checkbox"/> Circulaire administrative <input type="checkbox"/> Circulaire informative	Pour information <ul style="list-style-type: none">- Aux Préfets coordonnateurs de zone(s) ;- Aux Directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air, du Centre d'autoformation et de formation continuée à Huy, du Centre technique et pédagogique à Frameries, du Centre des technologies agronomiques à Strée et du Centre technique horticole à Gembloux ;- Aux Organisations syndicales.						
Période de validité <input checked="" type="checkbox"/> A partir du 31/01/2018 jusqu'au 23/02/2018							
Documents à renvoyer <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Date limite : 23/02/2018 Voir dates figurant dans la circulaire							
Mot-clé : Fonctions de recrutement- changements d'affectation							
Signataire Ministre / Administration : Administration générale de l'Enseignement Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles Monsieur Jacques LEFEBVRE Directeur général							
Personnes de contact Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.							
<table border="1"><thead><tr><th>Nom et prénom</th><th>Téléphone</th><th>Email</th></tr></thead><tbody><tr><td>Les agents de la Direction de la carrière</td><td>02/413.20.29</td><td>recrutement.enseignement@cfwb.be</td></tr></tbody></table>		Nom et prénom	Téléphone	Email	Les agents de la Direction de la carrière	02/413.20.29	recrutement.enseignement@cfwb.be
Nom et prénom	Téléphone	Email					
Les agents de la Direction de la carrière	02/413.20.29	recrutement.enseignement@cfwb.be					

OBJET : Changements d'affectation des membres du personnel nommés à une fonction de recrutement - Article 48 du statut du 22 mars 1969 ADDENDUM A LA CIRCULAIRE N° 6509 du 31/01/18

Madame la Préfète, Madame la Directrice,
Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur,

A la demande des organisations représentatives des membres des personnels enseignants, la date d'échéance renseignée dans la circulaire n°6509 du 31/01/2018 se situant durant le congé de détente (15 février 2018), le délai des demandes de changement d'affectation des membres des personnes nommés à une fonction de recrutement (article 48 du statut du 22 mars 1969) est modifié et prolongé au **23 février 2018** (le cachet de la poste faisant foi).

La procédure de demande reste identique à celle renseignée dans la circulaire précitée.

Je vous saurai gré de bien vouloir porter la présente à la connaissance des membres du personnel concernés de votre établissement et vous remercie déjà de votre collaboration.

Le Directeur général

Jacques LEFEBVRE